



FRANCE

ATTENTAT EN ISÈRE

Les images du crime vont-elles servir la propagande de l'EI ?

YASSIN SALHI A RECONNU avoir envoyé deux images macabres de son crime, dont un « selfie » avec la tête de sa victime, vers un numéro canadien qui serait en possession, pensent les enquêteurs, d'un djihadiste français, Sébastien-Younès V., combattant dans les rangs de l'Etat islamique (EI). La question qui se pose est de savoir quelle utilisation l'organisation terroriste, habituée à diffuser les images de ses exécutions, va faire désormais de ces photographies.

La vidéo de revendication d'Amedy Coulibaly, auteur de la tuerie de l'Hyper Cacher le 9 janvier, avait ainsi été largement diffusée sur les réseaux sociaux. « Un forum a effectué un mailing de masse à partir de dizaines d'adresses de comptes Facebook, notamment créées pour l'occasion, afin de la diffuser massivement. Trois millions de mails ont été générés par la plate-forme », avait détaillé, lors d'une table ronde organisée par le

Sénat le 28 janvier, Philippe Chadry, le patron de la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire, en charge de l'enquête sur les attentats de janvier et maintenant de l'usine de Saint-Quentin-Fallavier.

« Productions de grande qualité »

Dans une note de synthèse transmise le 7 janvier après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, la DGSJ soulignait « la propagande innovante » de l'EI qui diffuse « des productions de grande qualité » et s'adresse dans sa langue d'origine à un public résidant en Occident. « Les cadres de l'organisation terroriste tentent d'établir un climat de terreur (...) en médiatisant les actions conduites d'initiative (...) et en mettant délibérément en exergue le rôle des Européens convertis. » Et la DGSJ de pointer que, depuis le mois d'octobre 2014, la mise en scène de djihadistes français, à visage découvert, se mul-

tiplie dans les vidéos de propagande.

Pour ce faire, l'Etat islamique se donne les moyens. Certaines prises de vue sont effectuées avec plusieurs caméras, des retouches sont faites à la palette graphique lors du montage. D'après les témoignages de djihadistes revenus de Syrie, certains Européens sur place ne font qu'administrer des sites Internet.

Dans son rapport rendu public, mercredi 8 avril, sur les filières djihadistes, le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur constatait que « les contenus sont adaptés à la culture et aux codes occidentaux. (...) La plupart de ces vidéos sont accompagnées d'un fond musical, alors que le salafisme bannit habituellement la musique, afin de s'inscrire dans l'univers familier de leurs cibles ». Certains films contiennent même des références à des jeux vidéo. ■

MATTHIEU SUC